

MAIRIE



BIRON

12, rue La Carrère
64300

N° 10/2019

ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours,

Considérant que les dégradations qui résulteraient de leurs utilisations seraient très dommageables pour la suite de la saison sportive

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Le Stade Municipal de Biron ne sera pas ouvert à la pratique sportive les **samedi 2 et Dimanche 3 Octobre 2019**.

ARTICLE 2: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président de l'Etoile Sportive Pyrénéenne,
Monsieur le Président du District

Fait à Biron, le 1^{er} février 2019
P/° Le Maire,
par délégation l'adjoint à la Voirie

Prénom - Nom du Maire
Cachet + Signature
Bernard AUTAA

